



L'Écho de Barkmere – juin 2023

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue samedi le 10 juin 2023 :

ANNONCES

L'installation des nouveaux quais de location est maintenant presque terminée, et les quais de 6 heures sont de nouveau disponibles pour le stationnement temporaire. L'administration est désolée pour ce contretemps, mais nous sommes toujours dépendant des fournisseurs, qui eux, sont dépendants de la main-d'œuvre qui se fait rare. Il ne reste qu'à installer une rampe pour aider les personnes à mobilité réduite, ainsi que les plaques d'identification des emplacements, ce qui devrait être réalisé d'ici quelques semaines.

Notre abri (*shelter*) a bénéficié d'une cure de rajeunissement fort nécessaire. Et bientôt le toit sera également refait. Selon une photographie fournie par la conseillère Kim Lamoureux, il y a eu un abri à cet endroit depuis au moins les années 1930. La dernière mouture avait été construite par M. Walsh, qui avait insisté pour conserver le bois au naturel. Nous allons essayer de respecter son désir dans cette rénovation.

Au nom du conseil, le maire offre ses plus sincères condoléances à la famille de M. Lucien Dionne, ancien résident de Green Bay. Lucien était un amoureux de la nature, et un homme qui aimait jaser et partager de bons moments.

SUIVI DE LA CONSULTATION SUR LE PAFIO (Coupe forestière)

La consultation du ministère des Forêts sur leur planification de coupes forestières (PAFIO) est maintenant terminée. Nous remercions tous celles et ceux qui ont répondu à notre appel, qui ont participé et qui ont déposés leurs commentaires sur le site très peu convivial. Le maire estime qu'un record a été atteint, avec près de 200 participants à ce processus qui ne suscite habituellement que peu de réponses.

Pour donner suite à la résolution du Conseil du mois dernier, la Ville a préparé un mémoire, soulevant les nombreux problèmes que posent cette coupe projetée dans la presqu'île de Barkmere, et qui justifient notre refus de « s'harmoniser » avec cette opération de destruction. Comme l'a dit Gilles Séguin de la MRC des Laurentides dans un comité auquel le maire participe : « *c'est au ministère de s'harmoniser avec les municipalités et leurs citoyens, et non le contraire* ».

Le maire nous informe que la MRC projette d'adopter une résolution lors de sa prochaine séance, pour appuyer Barkmere et refuser également la coupe forestière sur la presqu'île. La municipalité voisine de Montcalm est également intervenue et a présenté son propre mémoire qui rejoint celui de Barkmere dans

ses grandes lignes. De plus, le bureau de la députée d'Argenteuil a été contacté, et ils ont transmis notre mémoire au cabinet de la Ministre Maïté Blanchet-Vézina. Notre députée, Mme Agnès Grondin, nous appuie sans équivoque dans notre refus.

Le maire tient à souligner le travail important et la réaction dynamique de l'Association pour la protection du Lac des Écorces (APLÉ) qui a invité tous ses membres à participer en grand nombre. Le maire remercie aussi le Conseil d'administration pour tous ses efforts. Des efforts qui doivent maintenant se poursuivre, car le ministère va fort probablement proposer des mesures d'atténuation, comme une coupe hivernale, sur un chemin d'hiver, etc. Le maire ne croit pas que notre colère et notre refus devrait « s'atténuer ». Au contraire. La presqu'île, c'est notre territoire, et nous la sauverons.

SENTIER DE RADONNÉE PÉDESTRE SUR LA PRSQU'ÎLE

Le conseil a adopté une résolution autorisant le directeur général à déposer une demande d'utilisation des terres publiques dans le but d'aménager un parc de sentier pédestre sur la Presqu'île. L'objectif de la ville étant d'aménager des sentiers pédestres ayant le moins d'impact possible sur la nature tout en favorisant l'accès à des points de vue remarquables.

DERNIER CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

Le dernier Conseil de la MRC a eu lieu au tout début de la consultation sur le PAFIO du ministère des Forêts. Celui-ci avait donc dépêché une bonne partie de son personnel, qui ont multiplié les déclarations de bonnes intentions et leur désir de collaborer. Le ton est devenu un peu plus dur lorsque les maires eurent exprimé leur avis à l'effet que les coupes forestières ne sont plus compatibles avec le tissu économique de la MRC, qui est axé sur la villégiature et le tourisme, et d'autres industries moins destructives de nos attraits et richesses, soient les paysages, la faune et la flore. À ce moment-là, les masques sont tombés, et la directrice régionale a déclaré que la loi dit qu'il doit y avoir des coupes en terres publiques tous les 25 ans, point final. Le maire lui a répondu que cela avait l'avantage d'être clair, notre position étant également claire : plus de coupes forestières dans l'est et le sud de la MRC.

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, appuyée par le préfet, a suggéré que les municipalités partagent leurs règlements innovants comme sur les plastiques à usage unique, etc. afin de promouvoir une vision commune à la grandeur de la MRC. Le maire, mentionne que cela est une excellente initiative et qu'il a d'ailleurs demandé à notre directeur général de faire circuler notre règlement sur l'éclairage nocturne. Si vous regardez le ciel vers le sud-est, le soir, vers Sainte-Agathe-des-Monts, vous comprendrez que notre vision est particulièrement affectée. 😊

Plus sérieusement, la MRC a décidé de repousser son adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Bien que la MRC soit parfaitement d'accord avec les principes et les objectifs de cette exigence du ministère de l'Environnement, de récents jugements de la Cour supérieure rendent les municipalités responsables financièrement des poursuites intentées par des propriétaires qui se sentent lésés dans leurs droits, par les interdictions de construire dans les zones identifiées. La MRC, appuie ainsi les efforts de la FQM et de l'UMQ, pour exiger du gouvernement qu'il légifère pour protéger les municipalités de ces poursuites causées par les décisions du gouvernement du Québec lui-même. Ce n'est jamais facile de protéger l'environnement.

FORUM DES LACS (Rapport du conseiller Jake Chadwick)

Le conseiller Jake Chadwick a présenté un rapport à la suite de sa participation les mercredi et jeudi de la semaine passée, au 4^e Forum national des lacs organisé par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides). Des représentants de ministères, d'associations de lacs, de municipalités, d'OBV, d'organismes environnementaux et des consultants de toute la province ont participé à cette conférence. Ce fut un événement très utile, dont le conseiller Chadwick a profité pour faire pression sur les parties prenantes concernant l'établissement d'une " aire protégée " et notre lutte contre la coupe forestière prévue sur la péninsule. Voici quelques exemples des dernières informations concernant l'état des lacs et des cours d'eau dans la province qui ont été transmises aux participants.

Monsieur Chadwick rapporte qu'il a eu un entretien avec notre députée de la CAQ, Agnès Grondin, qui lui a promis avec enthousiasme de nous aider dans notre lutte contre la coupe forestière. Elle comprend notre position et la menace que cette opération fait peser sur l'environnement de notre lac.

La deuxième chose à retenir est que, dans l'ensemble, nous avons beaucoup de chance d'avoir une communauté pouvant bénéficier d'un lac est en si bon état. Tant du point de vue de la qualité de l'eau que de l'utilisation et du développement autour du lac. Notre lac fait l'envie des Laurentides. De nombreux professionnels qui connaissent notre lac et y ont travaillé ont confirmé à monsieur Chadwick cette enviable situation. Continuons sur notre lancée !

De très nombreux lacs, proches ou lointains, sont confrontés à des problèmes bien plus graves que les nôtres. Les principaux problèmes sont les espèces envahissantes (principalement le myriophylle) et la détérioration générale de la santé du lac en raison d'activités telles que le wake boarding et le wake surfing, la dégradation des berges, le nombre massif de bateaux à moteur de plus en plus puissants et les problèmes de fosses septiques.

Selon un récent article de La Presse, il y a une certaine évolution en ce qui concerne le transfert des droits de gestion des lacs du gouvernement fédéral aux municipalités. Cette problématique a été évoquée à maintes reprises au cours de la conférence. Le fait que l'accès à tous les plans d'eau du pays soit un "droit" plutôt qu'un "privilège" pose le problème de l'impossibilité de gérer et de protéger les lacs et autres cours d'eau. Nous ne pouvons qu'espérer que cette compétence soit transférée le plus rapidement possible aux municipalités. En attendant, le gouvernement fédéral augmente le nombre de restrictions qui peuvent être obtenues pour inclure le wakeboard et le wakesurf. De nombreux lacs demandent cette restriction malgré le temps et les efforts nécessaires. Nous devons continuer à empêcher ce passe-temps abusif de venir sur notre lac. D'après les recherches, le lac des Écorces est trop petit pour la pratique de ces activités.

Tel que mentionné plus haut, le myriophylle continue de proliférer à travers la province. Notre expérience et notre diligence depuis 2016 sont exemplaires. Nous sommes chanceux que notre équipe de plongeurs aime tellement notre lac car, malgré qu'ils soient sollicités partout pour leur expertise, ils acceptent de consacrer beaucoup de temps à explorer notre lac. Plusieurs lacs et municipalités dépensent des centaines de milliers de dollars pour combattre l'espèce envahissante, soit en l'enlevant ou en posant des couvertures de jute malgré qu'aucune de ces approches ne garantit que la plante ne revienne pas. Il s'agit d'un combat permanent. Et de nouvelles espèces envahissantes apparaissent chaque jour. Le lac Massawippi, en Estrie, est maintenant infesté de moules zébrées, par exemple. De nombreuses collectivités comptent sur les habitants pour les aider dans leur lutte, tout comme nous le faisons avec

notre programme CEAP. Pour rappel, le week-end de la campagne éclair sur notre lac se déroule les 22 et 23 juillet.

L'impact du réchauffement climatique continu est très préoccupant pour les lacs du pays. Nous pouvons nous attendre à des conditions météorologiques plus irrégulières et à une augmentation nette des niveaux d'eau jusqu'en 2100. De plus, les experts prévoient que la température moyenne de surface des lacs québécois augmentera de 3 à 4 degrés d'ici la fin du siècle et que nous perdrons encore 10 à 20 jours de glace. Cela aura un impact majeur sur les écosystèmes des lacs.

Pouvez-vous imaginer la température d'un lac à plus de 30 degrés à la surface ? La seule réponse possible est de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

GROSSES ORDURES – RAPPEL

Voici un rappel que le premier Écocentre se tiendra les 16 et 17 juin 2023, 2023. Les conteneurs seront installés au débarcadère Labrosse (près des quais C et D). Voici les items qui peuvent être déposés dans les conteneurs : les matelas, les sommiers, les lessiveuses, les sècheuses, les chauffe-eaux, les cuisinières, les vieux meubles, les meubles de jardin et autres biens de même nature.

Voici les items qui NE peuvent **PAS** être déposés dans les conteneurs : les matières recyclables, les pneus, le matériel électrique et électronique, les résidus domestiques dangereux, les résidus verts (feuilles, gazon), les matériaux de construction, rénovation et démolition, la pierre, le béton, l'asphalte, les réfrigérateurs, les climatiseurs, les congélateurs, barbecue et bombones de propane. Ces listes ne sont pas exhaustives; en cas de doute prenez la peine de vous renseigner au personnel de l'administration.

NUISANCES SUR LES TERRES PUBLIQUES

Si vous êtes témoins d'un événement du style « Rave » et que ça vous nuit, n'hésitez pas à communiquer dans les plus brefs délais avec la Sûreté du Québec en composant le *4141 sur votre cellulaire.

COALITION NAVIGATION

Un guide de bonnes pratiques

La Coalition pour une navigation responsable et durable, est une organisation pancanadienne sans but lucratif créée en 2013, par un groupe de résidents de différents lacs inquiets de l'impact environnemental de l'utilisation de bateaux puissants et non conventionnels sur les voies navigables du Canada. Cette organisation a produit un guide de bonnes pratiques de navigation que nous vous invitons en consultant le lien suivant :

<https://coalitionnavigation.ca/campagne-sensibilisation/>



Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.



*Un coucher de soleil dans la baie Wentworth
Photo par : Isabelle Tétreault*